

## Projet de compte rendu de l'assemblée générale 2024 de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France

13 juin 2024 – Lille

### Délibérations :

Nombre de votants : 39 votants + 5 pouvoirs

### Election des membres du CA

Nombres de votants : 40

### Présent-e-s :

Michèle ACQUART [Coorace], François AMMEUX [KPMG], Juste Pius AWADEGNON [FAS Hauts-de-France], Jean-Marc BAILLEUL [Magdala], Yves BAISE [GRAAL], Patrick BEEUSAERT [EVIE], Anne BENS [Magdala], Fathia BESBAS [La Vie Active], Cécile BOULANGER [Magdala], Amaro CARBAJAL [ARELI], Bertrand CARPENTIER [La pose], Sébastien CAVITTE [Convergence MEL], Mireille CHARONNAT [FAS Hauts-de-France], François CHOVAUX [Blanzly Pourre], Laslo COUTON WYPOREK [FAS Hauts-de-France], Anne-Sophie DAMBLEMONT [Alefpa], Thibault D'AMECOURT [APREMIS] ? Amaury DAMIEN [France Horizon], Virginie DANETTE [Home des Flandres], Gaëlle DATHY [Accueil et promotion], Vincent DE CONINCK [Abej SOLIDARITE], Antoine DECOSTER LEMAN [FAS Hauts-de-France], Guillaume DEFACHE [France Horizon], Anne-Béatrice DELAITE [Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France], Laurent DELIGNE [CMAO], Marc DEMANZE [Fondation Abbé Pierre], Hugues DENIELE [Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France], Emma DESENNE [URH], Yvon DIDELOT [Magdala], Daniel DUBOIS [Alefpa & Alefpa solidarité], Christiane DUCAMP [La Sauvegarde du Nord], Eléonor DUCHATEAU [Culture du coeur], Philippe DUMOULIN [Temps de vie], Sylvain DURSENT [IRIAE], Ketty ETIENNE [Blanzly Pourre], Eric FLITZ [Accueil 9 de coeur], Eric FLITZ [APSA], Julien GALLIANO [APAP], Donatienne GALLIOT [IRTS], Camille GILLARD [APAP], Laurence HERBIN MERGEE [Home des Flandres], Nathalie LATOUR [Fédération des acteurs de la solidarité], Quentin LE MATT [Convergence MEL], Emmie LEBRUN [Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France], Clément LEROY [Addictions France], Carole LETELLIER [Agena], Hervé MARC [APAP], Jean-Baptiste MEAUX [UDCCAS59], Christian MEURDESOF [Mahra le toit], Clara MEYER [La Sauvegarde du Nord], Fabrice MOREAU [GRAAL], Vincent MORIVAL [Abej SOLIDARITE], Delphine MORREEUW [FAS Hauts-de-France], Olivia NOEL [FAS Hauts-de-France], Sophie-Charlotte PEDRONO [IRIAE], Laetitia PENA [Adars], Charlene PETOT [FAS Hauts-de-France], Juliette [EVIE], Pamela PRUVOST [URH], Stéphane ROUTIER [CMAO], Frédéric ROUVIERE [La Sauvegarde du Nord], Alain TRUGEON [OR2S], Anne-Marie VANCAUWELAERT [Accueil 9 de cœur & APSA], Jean-Luc VANDESTIENNE [Eole & immobilière sociale 62], David VERHERTBRUGGE [Adars], Cynthia VIVON [COALLIA], Hélène YOU [La Sauvegarde du Nord]

### Excusé-e-s

Martine AUBRY [Ville de Lille], Eric BOCQUET [Sénateur du Nord], Philippe CARON [FIAC], Damien CASTELAIN [MEL], François DECOTTIGNIES [FIAC], Isabelle FOUROT [Fondation Abbe Pierre], Bertrand

GAUME [Préfet du Nord et de région], Sabine HASBROUCK [Habitat et Humanisme Nord Pas-de-Calais], Stéphane HAUSSOULIER [Conseil départemental de la Somme], Nadège LEFEBVRE [Conseil départemental de l'Oise], Stéphanie [ARS], Christian POIRET [Conseil départemental du nord], Pierre-Gérard WILLEMETS

## Déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire

### Accueil – Hugues DENIELE [Président]

Hugues DENIELE, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 14h05 et souhaite la bienvenue aux participants.

*Bienvenue à toutes et tous,*

*Bienvenue aux adhérents de la Fédération qui sont en nombre, vous attestez par votre participation à votre attachement à la FAS.*

*Bienvenue également à nos invités extérieurs, cette assemblée générale étant ouverte, par votre présence vous nous témoignez de l'intérêt et du soutien que vous nous apportez. Merci à vous.*

*Bienvenue à Nathalie LATOUR, qui nous fait l'amitié de participer activement à la vie de notre Fédération régionale.*

*Je fais le souhait que cette AG dépasse son caractère institutionnel et qu'elle soit aussi l'occasion de revisiter l'étendue des nombreuses actions déployées en 2024 auprès de nos publics accompagnés et de partager les projets que nous portons depuis le début de l'année.*

*Que cette AG soit un moment de bonheur, de convivialité et de sérénité dans la période trouble que nous traversons.*

Le Président précise qu'il s'agit d'une assemblée générale statutaire. Un temps d'échange avec Nathalie LATOUR est proposé en seconde partie. Les participants sont invités à réfléchir à leurs questions. Un Conseil d'administration suivra cette AG afin d'élire le Bureau et permettre un fonctionnement optimal durant la période des vacances estivales.

*Je formule le souhait que cette AG soit un moment de fraîcheur, de convivialité partagée dans cette actualité troublée.*

A l'ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 1er juin 2023
2. Rapport moral du Président
3. Présentation du rapport d'activité
4. Rapport de Gestion du Trésorier relatif à l'exercice 2023
5. Rapport du Commissaire aux Comptes
6. Perspectives 2024
7. Vote des résolutions
8. Calendrier des instances statutaires 2024/2025
9. Questions diverses

Ensuite, Hugues DENIELE explique le fonctionnement lors des futurs votes des résolutions. Il informe les participants de la clôture des votes imminente pour l'élection des administrateurs et administratrices. Le dépouillement interviendra durant le début de l'assemblée générale. Les résultats seront prononcés en fin d'assemblée générale.

## 1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 1er juin 2023

Hugues DENIELE précise que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire est consultable sur le site internet depuis le 18 mai 2024 et invite les participants à proposer les ajustements qu'ils jugent nécessaires.

Après plusieurs relances, le Président propose aux participants de valider le procès-verbal en votant la première résolution.

Aucun.e participant.e ne formule de remarques concernant le PV.

### Première résolution

*L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er juin 2023, l'approuve tel qu'il lui a été présenté (ou avec les modifications souhaitées).*

***La résolution est approuvée à l'unanimité***

## 2. Rapport moral du Président – Hugues DENIELE [Président]

2023 : une année complexe et tendue où beaucoup d'indicateurs ont viré au rouge.

Indicateurs sociétaux : stigmatisation des publics précaires, indifférence de l'opinion, transformation et confrontation des pauvretés : rajeunissement, mono-parentalisation, féminisation, pauvreté laborieuse...

Indicateurs économiques : augmentation constante du nombre de français vivant sous le seuil de pauvreté par l'effet combiné de l'inflation et renchérissement des coûts de l'énergie...

Indicateurs structurels : baisse relative des financements, induisant des arrêts de projets, voire d'activité de nos adhérents, problématiques lourdes de recrutement à toutes les strates et dans de nombreux métiers, et bénévolat en berne au niveau des gouvernances et des actions de terrain...

Indicateurs politiques : effets néfastes et croisés des annonces gouvernementales : réduction de l'indemnisation des chômeurs de longue durée, menaces sur la loi SRU, blocage du niveau de soutien à l'IAE, pression sur les allocataires du RSA, loi immigration, impéritie de certains décideurs locaux...

Ce climat d'ambiance morose, s'il a affecté notre fédération dans ses fondements, ses convictions, sa manière d'agir, de passer ses messages, de bâtir ses plaidoyers et de nouer des partenariats constructifs, nous a aussi renforcé dans nos fonctions régaliennes.

Notre positionnement d'acteur responsable avec une parole forte, audible, sans concession et avec une volonté permanente de nourrir des dialogues constructifs, a prévalu dans les instances représentatives, dans l'exercice de nos nombreux mandats, dans notre participation active dans les collectifs et inter-réseaux. Ainsi, cette année a été au travers de nos mobilisations en solo ou en inter-réseaux, l'occasion de dénoncer les carences et les écarts de traitement du SEGUR, les baisses significatives de certains financements, les besoins d'hébergement non couverts...

L'année a également été rythmée par des rencontres avec les députés et les sénateurs pour les sensibiliser à nos champs d'intervention, pour partager nos combats en matière de logement social, d'hébergement, d'insertion et d'immigration, pour leur faire prendre conscience des réalités locales et passer, par leur intermédiaire, des messages et des interpellations au niveau des 2 assemblées.

Une année de reconnaissance, de pédagogie, de sensibilisation.

Le sens de l'anticipation : la qualité et la pertinence de nos observatoires, combinées à une meilleure écoute et prise en compte de la parole des publics accompagnés, a permis des diagnostics précis et qualifiés au service de nos plaidoyers et nos rencontres avec les élus et les services.

La montée en puissance des réunions territoriales sous l'autorité des Vice-Présidents s'est traduite par des propositions originales d'actions, d'opérations coups de poing et d'alertes à des moments clefs.

La mise en place du conseil scientifique, après validation du CA était attendue depuis longtemps et représente le dernier étage de la fusée. Ce conseil permettra de travailler en amont des sujets structurants pour alimenter la gouvernance et de se mettre en vigie par rapport aux tendances lourdes de notre société et de notre environnement professionnel.

L'innovation et la transversalité : ces deux marques de fabrique de notre fédération sont inscrites dans notre volonté constante de bâtir des parcours pour nos publics en Optimisant nos dispositifs et en ouvrant le chemin des possibles au travers de partenariats élargis

Rôle de précurseur : 2023 a été précurseur dans les modalités de communication externe

- Précurseur dans le fonctionnement de notre gouvernance : une contribution de l'ensemble des collègues, des apports à notre projet fédéral et la prise en compte des enjeux territoriaux dans nos instances.
- Précurseur dans la recherche de financements liés à des problématiques fortes chez nos adhérents, dans la captation de ressources hybrides, dans l'approche partagée avec des fondations sur des thématiques.
- Précurseur dans les synergies avec le secteur marchand.
- Précurseur dans la valorisation financière des actions de nos bénévoles.
- Précurseur dans le déploiement de notre politique RSE.

Notre secteur fait face à une distorsion forte entre les valeurs de solidarité qui le fondent et le cadre trop contraint et insuffisant qu'offrent les politiques publiques pour répondre à l'ensemble des besoins. Ainsi, une part importante des salariés de notre secteur doit mettre en œuvre des dispositifs interrogeant le fondement même de leurs engagements.

La crise d'attractivité de nos métiers est aussi une crise de sens pour les professionnels.

Les constats alarmants se télescopent avec un environnement dégradé quel que soit le secteur concerné :

- Au niveau de l'hébergement et du logement : sur le seul mois de décembre 2023, 2 947 personnes sur la région, malgré leur demande au 115, n'ont pas pu obtenir d'hébergement faute de place adaptée disponible. 68% des appels au 115 ont malheureusement fait l'objet d'une réponse négative.  
Quelles solutions trouver pour des personnes qui peuvent accéder au logement, quand il y a pénurie de logements et ce pour des raisons identifiées : augmentation de la demande, baisse drastique de construction de logements sociaux, baisse des rotations... ?
- Concernant les personnes en situation d'exil : comment agir, pour ne pas laisser aux affres d'une survie de plus en plus difficile et dangereuse, des femmes, des hommes et des enfants, alors qu'ils ont traversé l'impossible et l'inhumain pour tenter d'avoir une vie meilleure, et au seul motif qu'ils ne sont pas en règle sur le territoire français ?
- Au niveau de l'emploi : accompagner vers l'emploi est un objectif partagé. Mais notre volonté de travailler étroitement avec France Travail peut-elle s'accommoder de politiques de stop & go permanentes ?  
Comment comprendre, alors qu'il faut accompagner vers plus de retour à l'emploi, que les structures d'insertion par l'activité économique ne peuvent pas proposer la palette de leurs interventions faute de moyens supplémentaires ?  
Comment assurer nos missions d'accompagnement quand les publics, cumulant des problématiques professionnelles et des difficultés psychosociales, éprouveront des difficultés à trouver des interlocuteurs ad hoc ?

L'agilité et la réactivité de notre fédération, le professionnalisme et l'engagement de son équipe salariée, et la compétence et la disponibilité de la gouvernance, ont permis d'être aux rendez-vous fixés par les financeurs, d'être en soutien des adhérents dans les moments cruciaux, et d'être moteur dans les champs d'activité que nous couvrons.

*Je vous remercie d'avoir agi collectivement avec énergie, envie et souvent avec enthousiasme pour servir notre fédération et les causes nobles qu'elle défend au quotidien.*

### 3. Présentation du rapport d'activité par l'équipe salariée de la Fédération

La présentation du rapport d'activité se fait sous forme de jeu : un burger quiz. Les participants sont réunis en 4 équipes. L'ensemble des réponses se trouvent dans le rapport d'activité.

Equipe 1	Equipe 2
----------	----------

<p>Question 1 : Qui a financé la journée régionale dédiée aux Ecoutante 115 ?</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les adhérents, via leurs cotisations</li> <li>• Les participants : l'entrée était payante</li> <li>• <b>La DREETS</b></li> <li>• Le FAR (Fonds d'aide aux régions)</li> </ul> <p>Cette rencontre, à l'initiative de la Commission Régionale SIAO, s'est tenue le 7 décembre 2023 à Béthune et a réuni 57 personnes qui ont pu ensuite partager leurs expériences, discuter de leurs besoins spécifiques, renforcer leur compréhension commune des défis actuels.</p>	<p>Question 1 : Comment s'appelle la formation à laquelle les travailleuses pair recrutées dans le cadre du projet ont participé ?</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A : RESPECT</li> <li>• B : RASPAIL</li> <li>• <b>C : RESPAI</b></li> <li>• D : RASPOUTINE</li> </ul>
<p>Question 2 : Combien de formations en inter ont été proposés aux adhérents en 2023 ?</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2</li> <li>• 10</li> <li>• 48</li> <li>• <b>5</b></li> </ul>	<p>Question 2 : Quel est l'objectif du programme SEVE Emploi (SIAE et Entreprises Vers l'Emploi) ?</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès à une alimentation saine et équilibrée !</li> <li>• <b>L'emploi durable pour toutes et tous !</b></li> <li>• Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme</li> <li>• Retravailler le modèle économique des SIAE</li> </ul>
<p>Question 3 : Quel était le slogan de la mobilisation de janvier 2023 devant la Gare Lille Flandres, visant à dénoncer le manque de places d'hébergement ?</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de sans abri sous la pluie !</li> <li>• <b>La vie à la rue, on n'en veut plus !</b></li> <li>• Dors dehors, t'es mort !</li> <li>• Vincent, Président !</li> </ul> <p>70 ans après l'appel de l'Abbé Pierre, les associations ont voulu remettre un coup de projecteur sur les besoins, spécifiquement sur Lille.</p> <p>500 personnes touchées, 50 associations présentes.</p>	<p>Question 3 : Quelles données ne retrouvent-on pas dans l'observatoire régional de la FAS Hauts-de France</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de réponses négatives et positives</li> <li>• Le nombre de personnes ayant fait une demande d'hébergement au 115</li> <li>• Le nombre de personnes en demande non pourvue</li> <li>• <b>Le nombre d'appels au 115</b></li> </ul> <p>L'observatoire est construit à partir des extractions SI SIAO et nombre d'appels au 115 n'est pas un élément quantifiable à partir de SI-</p>

<p>Notre demande : que le gouvernement donne les moyens nécessaires aux autorités locales pour renforcer l'offre d'hébergement et la construction de logements sociaux.</p>	<p>SIAO (seuls les opérateurs ont la capacité de fournir cette donnée)</p>
<p>Equipe 3</p>	<p>Equipe 4</p>
<p>Question 1 : Quel est le nom de la campagne de communication qui visait, en octobre 2023, à interpeller la société et le gouvernement pour obtenir des réponses à la hauteur des exigences de la solidarité ?</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• #Cohésion low-cost</li> <li>• #Puces de l'engagement</li> <li>• <b>#Braderie du social</b></li> <li>• #Vide Grenier de la solidarité</li> </ul> <p>Action nationale, déclinée dans l'ensemble des régions de France. En région, affichage du nombre de données clés dans les gares, envoi massif aux pouvoirs publics, élus... de cartes postales rédigés par les résidents, les familles...</p>	<p>Question 1 : Le 23 juin 2023, la FAS et L'URH ont fait appel à un sociologue pour intervenir sur la question de l'"Habiter" lors de la rencontre annuelle associations bailleurs. Qui était-ce ?</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gabrielle URBALABALA</li> <li>• <b>Gabriel URIBELARREA</b></li> <li>• Gabriel BELAERARIBE</li> <li>• Gabrielle AERRALEBIRU</li> </ul> <p>Gabriel Uribelarrea est le co-Auteur, avec Julien Lévy, sociologue et politiste, du rapport de recherche " LE LOGEMENT D'ABORD SAISI PAR SES DESTINATAIRES" qui a été menée sur les territoires de Grenoble et Lyon.</p>
<p>Question 2 : Parmi les expressions ci-dessous laquelle ne désigne pas une réforme en cours de travail ou mise en œuvre ?</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La tarification</li> <li>• <b>Aucune de ces réponses</b></li> <li>• L'évaluation des ESSMS</li> <li>• Le « plein-emploi »</li> </ul> <p>Aucune ce sont toutes des réformes.</p>	<p>Question 2 : Au-delà des plénières, le CRPA n'est pas mobilisé sur une de ces représentations. Lesquelles ?</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les COMED</li> <li>• <b>Les CPAM</b></li> <li>• Des groupes de travail nationaux de la FAS nationale</li> <li>• Les écoles du travail social</li> </ul>
<p>Question 3 : SANTE – Combien de professionnels ont participé au projet de stages croisés en 2023 ?</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce projet n'a pas été mis en place en 2023</li> <li>• 12 : 6 binômes = 12 personnes</li> <li>• <b>20 personnes, un succès fou en 2023</b></li> </ul>	<p>Question 3 : Comment s'intitule le plan d'action proposé par la FAS Hauts-de-France, et soutenu par l'ARS et la DREETS, à destination des SIAE de la région, autour des addictions ?</p> <p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• " Allez, viens boire un p'tit coup à la maison..."</li> <li>• <b>"Addictions : outillons les SIAE".</b></li> <li>• " Les SIAE face aux addictions".</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La réponse D</li> </ul> <p>C'est Emmie LEBRUN qui coordonne ce projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• “ ... y a du blanc, du rouge, du saucisson”</li> </ul> <p>Plan d’actions “Addictions: outillons les SIAE” initié au démarrage Ce projet est cofinancé par la DREETS et l’ARS. Il y a 5 sessions de formations se sont tenues (démarrage 2023....</p> <p>En 2024, le plan d’actions se poursuit pour renforcer les actions de prévention des conduites addictives auprès des personnes salariées en insertion et des équipes de permanents en s’appuyant sur des temps de rencontres avec les CSAPA et CAARUD et sur des représentations théâtrales pour faire émerger la prise de conscience des personnes</p>
---	---

Les équipes doivent répondre aux questions en choisissant une option, une seconde option ou les deux.

Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3
<b>La FAS, les partenaires ou les deux</b>	<b>2023 – 2024 ou les deux</b>	<b>FAS HDF, FAS Nationale ou les deux</b>
<p>Question : La rédaction du guide “Ma demande de logement social”</p> <p>Réponse : Les 2 : Ce guide a été écrit en partenariat avec l’URH</p>	<p>Question : Loi immigration et ses impacts</p> <p>Réponse : les 2</p>	<p>Question : La formation “Se préparer aux nouvelles modalités d’évaluation des établissements de services sociaux et médico-sociaux</p> <p>Réponse : Les 2 : Il s’agit d’une offre de formation nationale déclinée dans les différentes régions.</p>
<p>Question : Est engagé dans les travaux du CRIE piloté par la DREETS HdF</p> <p>Réponse : Les 2, la FAS et tous les réseaux de l’IAE !</p>	<p>Question : Les journées nationales du travail social ?</p> <p>Réponse : 2024</p>	<p>Question : Le plaidoyer Addictions et précarité de décembre 2023</p> <p>Réponse : Les 2. Initié par la FAS nationale, la FAS HDF, grâce à l’un de ses adhérents, y a contribué.</p>
<p>Question : Propose une formation en santé mentale à destination des professionnel.le.s de l’accompagnement</p> <p>Réponse : Les partenaires (L’orspere samdarra)</p>	<p>Question : Expérimentation “RSA accompagnement renouvelé”</p> <p>Réponse : les 2</p>	<p>Question : a proposé un webinaire “Violences conjugales : repérer et orienter pour accompagner dans l’emploi”</p> <p>Réponse : FAS HdF (le 29 juin 2023 dans le cadre des travaux du CRIE et de la communauté des asp cip</p>

		encadrants...rencontre qui a permis de sensibiliser et d'informer sur les impacts des violences conjugales en matière d'insertion pro
--	--	---

Pour ce troisième jeu, il reste deux équipes. La prochaine épreuve consiste à répondre au plus de questions possibles durant une minute.

Equipe 1	Equipe 2
En 2023, le CRPA Hauts-de-France a organisé une plénière sur la thématique de la garde d'enfants. Vrai ou Faux ? (Bonne réponse : Faux – c'est le prochain)	Combien de SIAE ont été accompagnées depuis 2021 par le programme SEVE Emploi ? 13 ou 37 ? (Bonne réponse : 37)
Qui sont les Président et Présidente des commissions Hébergement et Habitat ? (Bonne réponse : Fabrice Moreau et Agnès Démotié)	Avec quel partenaire la FAS sort-elle tous les ans, à la rentrée scolaire, le baromètre "enfants à la rue" ? (Bonne réponse : l'UNICEF)
Dans combien d'instances liées à la déclinaison des politiques publiques de solidarité, la FAS est-elle représentée en région ? (Bonne réponse : 140)	Quel.le salarié.e accompagne le volet "Participation" ? (Bonne réponse : Emmie LEBRUN)
Quel.le salarié.e accompagne le volet "Observation Sociale" ? (Bonne réponse : Delphine MORREEUW)	Comment s'appellent les visio/webinaires, courts (1h30 max) qui permettent aux adhérents de s'approprier un sujet spécifique ? (Bonne réponse : FAS à...)
Combien y-t-il de délégués CRPA ? (Bonne réponse : 5 – et 3 membres actifs)	Qui est en charge de notre process qualité dans le cadre de l'agrément Qualiopi ? (Bonne réponse : Charlène)
Quel est l'acronyme du collectif dont fait partie la FAS Hauts-de-France et qui revendique le SEGUR pour tous ? (Bonne réponse : COMEHD – collectif des métiers de l'humain en danger)	Gaëlle Dathy, secrétaire du Bureau, est aussi Présidente d'une commission. Laquelle ? (Bonne réponse : Migrants).
Mustapha ZEBDI, responsable de l'IAE à la Sauvegarde du Nord assume depuis quelques mois la Présidence d'une commission : laquelle ? (Bonne réponse : emploi IAE)	Quel est le territoire d'ancrage du Président de la Commission SIAO, David VERHERTBRUGGE ? (Bonne réponse : Oise).
Une question pension de famille, on appelle qui à la FAS ? (Bonne réponse : Olivia NOEL)	Vous venez d'ouvrir l'enveloppe avec le matériel de vote pour l'AG, et mon dieu... que c'est compliqué ! Vous appelez qui à la Fédé ? (Bonne réponse : Antoine – Tiffany ça marche aussi)
Citez une formation ou une école dans laquelle la FAS intervient auprès d'étudiants (Bonne réponse : IRTS, MAIS, DU Santé précarité par la Fac de médecine).	Le Président de la Commission Santé, assure un second mandat au sein du Bureau et du CA de la FAS Hauts-de-France. Lequel ?

	(Bonne Réponse : Vice-Président Pas de Calais Littoral – c'est François Chovaux).
Quel texte de programmation en santé a fait l'objet d'une contribution régionale de la FAS en 2023 ? (Bonne réponse : PRAPS)	Qui a dit "Si les personnes que nous accompagnons ont sans doute souvent des difficultés à "habiter", beaucoup ont encore la capacité de rêver" ? (Bonne réponse : Mireille Charonnat, Présidente d'honneur).

Dernière épreuve, il s'agit du burger de la mort. La dernière équipe doit répondre aux questions dans l'ordre.

Question 1 : Combien y a-t-il de salarié.e.s permanents à la FAS Hauts-de-France ?	Réponse 1 : <b>8</b>
Question 2 : Vrai ou faux : La réforme de la tarification sera généralisée en 2025 – si vous ne savez pas répondez : "peu importe le calendrier sera reporté"	Réponse 2 : <b>Faux la généralisation est prévue en 2026</b>
Question 3 : Quel est le prénom de la déléguée CRPA aussi présente au Conseil d'Administration dans le collège "personne accueillie et accompagnée" ?	Réponse 3 : <b>Carole</b>
Question 4 : Le programme SEVE Emploi est renouvelé jusqu'en 2027, bonne ou mauvaise nouvelle ?	Réponse 4 : <b>Bonne 😊</b>
Question 5 : Quel est le nom du dispositif porté par la FAS et soutenu par l'ANCV qui aide au départ en vacances des personnes accompagnées, en individuel ou en collectif ?	Réponse 5 : <b>Vacances pour tou.te.s</b>
Question 6 : Dans le cadre du programme SEVE Emploi, quelle CCI de quel département a été rencontrée ?	Réponse 6 : <b>Somme (CCI Amiens Picardie)</b>
Question 7 : Quels dispositifs "Santé Précarité" se sont réunis pour la première fois en 2023 sous l'animation de la FAS Hauts-de-France ?	Réponse 7 : <b>LHSS mobile et ESSIP</b>
Question 8 : Dans les SIAO, quel service porte également le nom d'un numéro d'appel d'urgence ?	Réponse 8 : <b>"115"</b>
Question 9 : Quelles salariées portent les sujets IAE ?	Réponse 9 : <b>Anne B et Emilie</b>
Question 10 : Auprès de quelle CAF, la FAS a-t-elle réussi à initier la mise en place d'un process de sollicitations pour gérer les situations complexes et urgente, avec désignation de référents ?	Réponse 10 : <b>Nord</b>

Hugues remercie les participants pour leur participation à ce moment ludique. Il invite Julien GALLIANO pour la présentation du rapport financier.

#### 4. Rapport de Gestion du Trésorier relatif à l'exercice 2023 – Julien GALLIANO [Trésorier – FAS HDF]

Il introduit le rapport financier en saluant le travail réalisé par Tiffany et Antoine avec une pensée spéciale pour tous les salariés des fonctions support dans les structures qui ne sont pas encore revalorisés.

*Je vais essayer de faire court, mais l'approbation des comptes est un moment important de la vie associative. Il s'agit ni plus ni moins d'approuver la gestion de l'association. Nous sommes dans une association qui représente nos associations. Être Trésorier est une responsabilité, mais dans une association comme la FAS Hauts-de-France, c'est assez facile. J'ai repris une situation économique et financière très confortable (merci Bertrand, notre ancien Trésorier). Nous avons la chance d'avoir une Fédération régionale qui se porte bien. D'après Nathalie LATOUR, notre Directrice générale, ce n'est pas le cas partout. Soyons fiers de cela. Merci à l'héritage, merci à Bertrand.*

*On peut également dire que c'est facile parce qu'il y a un travail colossal abattu tous les ans, même si le personnel n'est pas nombreux. Nous avons des points financiers et économiques qui sont faits régulièrement. Ce qui est rassurant les Trésorier et Trésorier adjoint que nous sommes.*

*Je tenais à saluer le travail de Tiffany mais également d'Antoine qui est pour moi assez symbolique dans ce que nous avons traversé toutes et tous ces dernières années. Que l'on soit comptable, secrétaire, assistante... Ce sont des postes qui sont restés dans l'ombre ces dernières années. Nous avons essayé de les remettre sur le devant de la scène lorsque nous nous sommes battus pour la reconnaissance et le segur pour toutes et tous. Encore aujourd'hui, dans toutes nos associations il y a des personnels qui ne sont pas revalorisés au même titre que les travailleurs sociaux. Je tiens à saluer devant vous le travail effectué en partenariat avec les experts comptables qui sont très présents. Merci, merci, merci.*

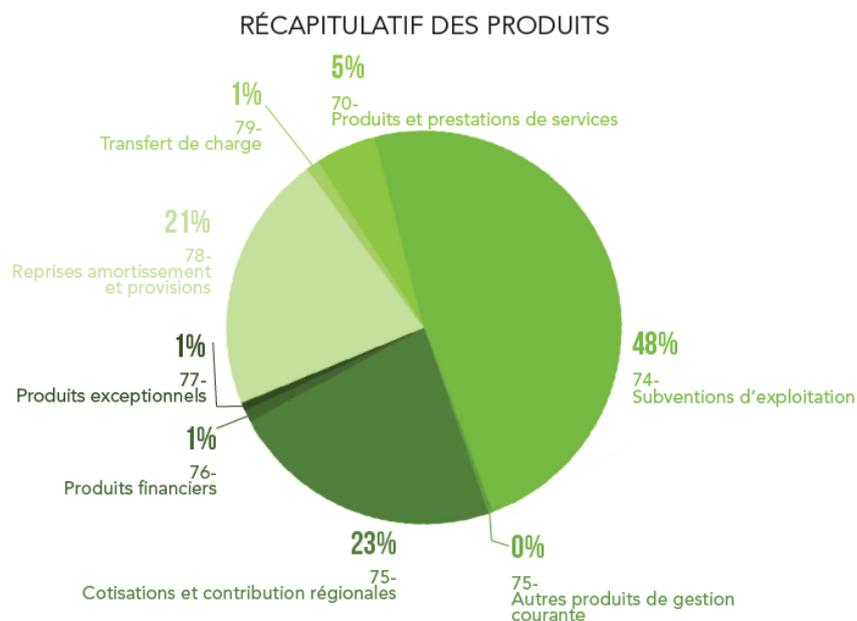
Julien GALLIANO précise que le total des charges dépasse le million d'euros cette année pour la première fois. Il y a un excédent de 38 843€.

Ce résultat se compose de :

- 25 620 euros d'exploitation (soit 2,5% des produits d'exploitation),
- 8 364 euros de résultats financiers,
- 6 788 euros de résultats exceptionnels.

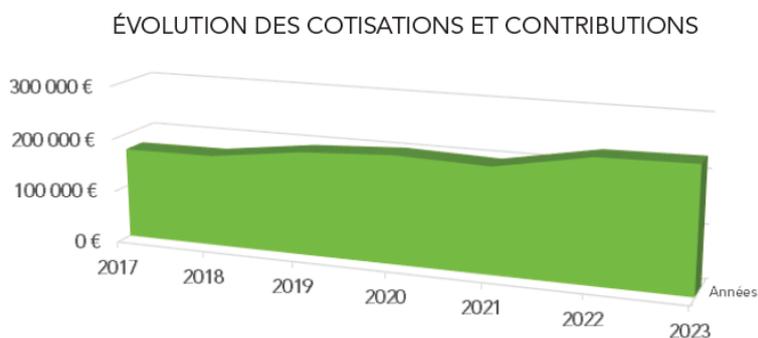
Les produits : 1 040 428,75€

Le Trésorier met l'accent sur le montant des subventions (503 172€) qu'il rapproche du montant des cotisations (232 867€). Cela permet d'avoir une idée de la structuration financière de la Fédération. Il précise qu'il sera possible d'en échanger tout à l'heure avec Nathalie LATOUR sur la répartition des activités de « prestations » et de plaidoyer.



Concernant les cotisations et contributions régionales : si globalement, le montant des cotisations est en augmentation, en 2023, les cotisations nationales augmentent de 5 % alors que les contributions régionales, elles, diminuent de 8 %.

Le nombre d'adhérents étant stable, cette baisse s'explique par des adhérents qui décident de diminuer leurs contributions régionales.

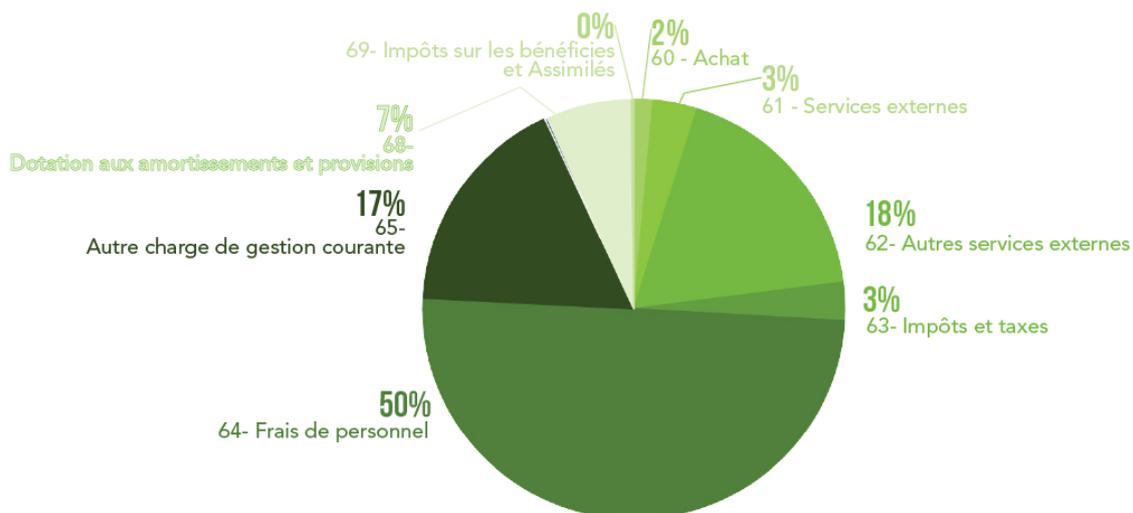


Les charges : 1 001 586,05€ :

Il s'agit principalement de frais de personnel. Julien GALLIANO remercie l'équipe pour son travail :

*Aujourd'hui, nous ne parlons plus de ressources mais de richesses humaines, je tiens à saluer encore une fois la richesse humaine des salariés de la FAS. Nos cotisations sont très bien investies et nous sommes ravis. Au nom de l'ensemble des adhérents, je vous remercie du travail que vous accomplissez tout au long de l'année pour nous, y compris notre chère Déléguée régionale.*

Concernant les autres charges, le Trésorier souligne qu'il n'y pas d'évolution significative.



Concernant le bilan :

Grace au travail des experts comptables et du commissaire aux comptes, une « purification » des fonds dédiés a été faite.

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	41 880	41 880
Ecart de réévaluation		
Réserves	724 299	644 299
Résultat de l'exercice	38 843	83 392
Report à nouveau	161 083	157 891
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>966 105</b>	<b>927 262</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>966 105</b>	<b>927 262</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>49 427</b>	<b>40 027</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>28 695</b>	<b>219 694</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées	58 351	72 461
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	390	
Fournisseurs et comptes rattachés	88 155	111 749
Autres	255 555	231 502
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>402 451</b>	<b>415 712</b>
Produits constatés d'avance	48 628	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 495 305</b>	<b>1 602 694</b>

## 5. Rapport du Commissaire aux Comptes – François AMMEUX [Commissaire aux comptes – KPMG]

*Nous avons audité les comptes de l'exercice 2023 en avril 2024 et nous en avons fait une synthèse aux dirigeants de l'association. Le Conseil d'administration du 15 mai a arrêté les comptes présentés.*

*Nos travaux consistent à vérifier que les charges et produits sont bien rattachés à l'exercice 2023 et contrôler le bilan de l'association.*

*Je vais faire quelques zooms :*

- *Concernant les fonds dédiés : au 31 décembre 2022, nous avons un montant à hauteur de 219 000€. Ils étaient bien justifiés et connus des financeurs. Il n'y a pas de difficultés sur les fonds dédiés 2022. Cet argent a été utilisé en 2023 pour un projet. Il reste uniquement 28 000€ à la clôture 2023.*
- *Sur les produits constatés d'avance, il n'y en avait pas en 2022. Il y a 48 000€ de produits constatés d'avance en 2023. Ce sont des produits fléchés par les conventions de subvention. Aucune difficulté pour justifier de ce montant.*
- *Enfin, la Trésorerie, le montant est de 900 000€ à la clôture, soit une diminution de 100 000€ par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par la diminution des fonds dédiés.*

*Concernant le bilan, nous avons également vérifié que les produits à recevoir, les soldes de subvention à recevoir, les dettes auprès des fournisseurs... Tout est strictement sincère.*

*Voilà ce que l'on peut dire sur les comptes de l'année 2023. Notre opinion est donc favorable pour l'année 2023 puisque nous certifions les comptes de façon pure et simple sans réserve ni observation. Nous certifions à la fois que les comptes sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière (compte de résultat) et du patrimoine (le bilan) de l'association.*

*Nous remercions l'équipe de la Fédération et l'expert-comptable pour les éléments que nous avons pu obtenir pour l'audit des comptes.*

François AMMEUX remercie l'assemblée pour son attention et propose de répondre aux questions de l'assemblée.

Hugues DENIELE remercie le Commissaire aux comptes, le Trésorier pour la présentation des comptes et les experts comptables pour le travail effectué. Il remercie également Marc DEMANZE, Trésorier adjoint et précise que sa participation aux travaux comptables permet de rappeler certains éléments historiques.

## 6. Perspectives 2024 – Hugues DENIELE [Président – FAS HDF]

*C'est toujours particulier de parler de perspectives lorsque l'on est au mois de juin.*

*«LA PRÉCARITÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ », c'est une phrase que l'on m'a apprise lorsque je suis entré à la FAS. Je remercie encore Mireille de me l'avoir mise dans la tête le premier jour et je l'ai reprise en titre de cette partie.*

«LA PRÉCARITÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ »

Faisons nôtre cette injonction, car c'est à la fois notre raison d'être, la conviction et l'ambition de notre fédération, et c'est également la conclusion qui s'impose au terme d'une année, qui une fois de plus, a été marquée par l'évidence d'agir pour les publics démunis et avec encore plus d'efficacité.

Dans un environnement marqué par la succession des crises et des imprévisibles, caractérisé par une absence de lisibilité et de cohérence des politiques publiques, notre fédération se veut exemplaire dans son positionnement et son partenariat, avec les différents exécutifs, avec ses adhérents, dans l'exercice de ses mandats et dans ses réponses aux attentes, légitimes, des publics accompagnés.

Notre positionnement d'acteur reconnu nous confère des devoirs :

- Devoir d'alerte de l'opinion publique face à des situations à nos yeux inacceptables : enfants à la rue, remise en cause de l'inconditionnalité de l'accueil, famille monoparentale en précarité malgré une activité salariée, hommes et femmes confrontés à l'insolubilité du problème emploi/logement (...)... la liste est longue.
- Devoir de pédagogie et d'éclairage pour casser des stéréotypes si répandus en ce moment, rétablir des vérités galvaudées par les médias et les réseaux sociaux, redonner de la consistance aux mots et aux chiffres employés, pour dénoncer les pièges de la hiérarchisation de la pauvreté et la stigmatisation, voire la mise en opposition des publics.
- Devoir de mobilisation et de sensibilisation sous des formes nouvelles (opérations ciblées de communication, réunions thématiques décentralisées, mise en valeur de nos réalités à l'occasion de rendez-vous symboliques (sortie de la période hivernale, journée nationale des droits des femmes...)).

Nos partenariats sont solides et pérennes, nos interlocuteurs sont attentifs à nos décisions et à nos prises de positions, nos échanges sont constructifs, dans le cadre d'une vision partagée pour servir les causes que nous défendons.

Mais la rationalité, liée à l'octroi et à la mise en place des financements et la pression induite sur la vie de nos associations, doit aller de pair avec notre volonté d'expérimenter de nouvelles voies d'accompagnement, et avec notre supplément d'âme, de résister, voire s'opposer, à certaines dispositions contraires à notre éthique de conviction.

Nos relations avec nos adhérents : la force de notre fédération vient de l'engagement, du professionnalisme et de la complémentarité de ses adhérents. L'accélérateur doit être mis sur des initiatives récentes :

- Actions de concertation et de mobilisation sur chaque territoire, déclinées en fonctions de besoins locaux identifiés et des réalités de terrain.
- Parole politique alimentée et relayée par les Présidents des associations membres, pour donner plus de contenu au volet politique, face à l'opérationnalité du quotidien qui s'impose trop souvent à nous.
- Réflexions de fond partagées sur des thématiques identifiées et portées par le conseil scientifique : l'apport de compétences extérieures sera de nature à sortir de l'entre-soi et

prendre du recul vis à vis de sujets complexes voire polémiques et donner du sens à nos actions futures.

- Poursuite de la dynamique de soutien de nos adhérents dans leurs multiples représentations locales pour le compte de la fédération et dans leur participation active et appréciée dans les différents ateliers au niveau national.
- L'émergence d'administrateurs au collège dédié des personnes accompagnées est une chance et une opportunité : chance de croiser la parole, la traduction, et le bien fondé de nos actions dans la réalité du quotidien, et opportunité d'alimenter en mots forts nos plaidoyers.

Nos rencontres avec les élus locaux doivent être plus rythmées et plus élargies. En effet, en complément et en appui de la fédération nationale agissant au niveau des ministres et des représentants politiques nationaux, notre mission est d'identifier des référents pour à la fois relayer l'information, les sensibiliser aux problèmes structurels et conjoncturels de nos métiers et leur fournir les informations pertinentes pour soutenir nos propositions ou défendre nos positions.

Le combat pour les causes que nous défendons se révèle plus ardu quand les financements sont variables voire revus à la baisse. Malgré la mise en place des CPOM, malgré des échanges réguliers et constructifs avec les services de l'État, des départements et des collectivités locales, les budgets sont rarement connus avant le mois de juin et créent de l'incertitude. De même, la réforme de la tarification de l'hébergement, les arbitrages concernant les fonds européens, précarisent les associations, mettent en danger leur capacité à répondre aux besoins, au point, parfois, d'en arriver à la fermeture de places.

Parallèlement à cette contraction des financements, la non indexation des coûts de fonctionnement sur le coût de la vie se traduit à budget constant, par une baisse des ressources financières de l'ordre de 7 % minimum, et par des arbitrages draconiens pour certaines associations.

Entre des moyens financiers et humains qu'il faut optimiser dans le cadre de budgets contraints, et une demande forte de besoins d'accompagnement tant en terme quantitatifs que qualitatifs, le chemin est étroit, et conduit notre fédération à une feuille de route dense et exigeante :

- Donner du sens et de la visibilité à nos adhérents dans le cadre de nos actions et nos plaidoyers et ce dans un contexte général en proie à la confusion et à la remise en cause de notre modèle social.
- Agir pour que l'empreinte de la FAS soit forte et non contestable.
- Rendre visibles les besoins par la sortie de données fiables émanant de tous nos observatoires et en particulier celles s'appuyant sur les SIAO.
- Donner la parole aux personnes en situation de précarité sur tous les sujets qui les concernent.
- Faire respecter les droits en accompagnant notamment sur le volet RGPD, en poursuivant ou en mettant en œuvre des dispositifs visant à fluidifier l'accès aux droits des personnes sur le volet logement, l'accès à la santé et aux soins, à relever les manquements au respect du droit des personnes et des associations, et les accompagner à les faire valoir, avec les outils juridiques appropriés.
- Faire preuve de solidarité vis-à-vis de nos adhérents dont la pérennité est menacée.
- Sensibiliser et gagner l'opinion publique pour les causes que nous défendons, par le renforcement des actions de visibilité.
- Rythmer l'année par des formes de mobilisations innovantes, à des dates symboliques, et par des rencontres d'élus référents
- Œuvrer en profondeur pour l'attractivité des métiers de l'humain pour préparer l'avenir.

Inspirons-nous des valeurs de l'olympisme en cette année référence pour la France : l'excellence, le respect et l'amitié, auxquelles j'ajouterai si vous le permettez la prise de risque et le jeu collectif !

## 7. Vote des résolutions

Le Président procède au vote des résolutions par l'assemblée :

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral du Président, Hugues DENIELE, relatif à l'exercice 2023 de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France, approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

**La résolution est approuvée à l'unanimité.**

Le Président remercie l'assemblée pour leur confiance.

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir échangé sur le rapport d'activité de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France durant l'exercice 2023, approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

**La résolution est approuvée à l'unanimité.**

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Trésorier, Julien GALLIANO, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

**La résolution est approuvée à l'unanimité.**

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes, et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

**La résolution est approuvée à l'unanimité.**

### Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide, conformément à la législation en vigueur d'affecter le résultat excédentaire au 31/12/2023 de 38 842,70 euros comme suit :

- 8 842,70 € en « report à nouveau »
- 20 000 € en « réserve d'excédents affectés à l'investissement »
- 10 000 € en « autres réserves ».

**La résolution est approuvée à l'unanimité.**

### Septième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide que la dotation aux amortissements de l'exercice 2023 d'un montant de 26 670.41 euros sera affectée en diminution de la réserve d'investissement.

**La résolution est approuvée à l'unanimité.**

### Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte de l'absence de convention.

**Abstentions : 3**

### Neuvième résolution

Election des nouveaux administrateurs.

L'Assemblée Générale ordinaire prend acte de la nouvelle constitution du Conseil d'Administration qui compte 11 sièges disponibles, mais xx membres élus, résultant des élections de ce 13 juin 2024.

Sont élus :

- Dans le collège « administrateurs bénévoles » :
  - Marc DEMANZE
  - Christiane DUCAMP
  - Jean-Luc VANDESTIENNE
- Dans le collège « administrateurs salariés » :
  - Frédéric ROUVIERE
  - Gaëlle DATHY
  - David VERBRUGGHE
- Dans le collège « intervenants sociaux » :
  - Laetitia PENA

**La résolution est approuvée à l'unanimité.**

### Dixième résolution

L'Assemblée Générale donne mandat au Président et au Bureau élus en juin 2023 pour poursuivre les démarches en cours jusqu'à l'élection du Bureau par le Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale.

**La résolution est approuvée à l'unanimité.**

### Onzième résolution :

L'Assemblée Générale ordinaire décide de donner tous pouvoirs au Président pour remplir toutes les formalités de droit.

**La résolution est approuvée à l'unanimité.**

Pause de 5 minute avant le temps d'échange.

## 8. Echange avec Nathalie LATOUR [Directrice générale – FAS Nationale]

Hugues DENIELE remercie Nathalie LATOUR pour sa venue dans cette période si particulière. Il précise qu'elle va se prêter au jeu des questions-réponses et demande aux participants de respecter une durée de 5 minutes par questions/réponses.

Tiffany THIROLLE précise que 9 questions ont été préparées collectivement par les membres du Conseil d'administration. Le sujet sera tiré au sort. En retour, Nathalie LATOUR pourra poser une question à l'assemblée.

**Camille GILLARD, administratrice au collège des intervenants sociaux : Crise d'attractivité des métiers du social : Les constats dans nos équipes sont sans appel. Les entrées en formation en baisse.... L'accompagnement des jeunes professionnels par les plus anciens est moins important, faute de disponibilité notamment. Les cadres intermédiaires, mobilisés sur plusieurs dispositifs, ont moins de temps. La qualité de l'accompagnement social peine à rester qualitatif. L'IAE complètement exclu du SEGUR face au handicap peine à recruter. Quelles sont les marges de manœuvre qu'identifient la FAS nationale pour tenter de résorber ces difficultés ?**

*NL : Merci pour cette très belle question. On est clairement dans un problème systématique sur cette crise d'attractivité car il y a un problème de manque de moyens et de rémunération sur lesquels la FAS s'est beaucoup battue et continuera de se mobiliser. Il y a des marges de manœuvre. C'est ce que l'on veut aussi porter : retrouver nos marges de manœuvre. C'est ce que nous portons dans l'analyse que la FAS a faite du livre blanc du travail social ou les journées nationales du travail social qui se dérouleront les 24 et 25 septembre 2024 à Nancy. Ensemble explorer d'autres modes d'organisations moins hiérarchisés pour retrouver du sens. Lorsque nous nous déplaçons chez les associations adhérentes avec*

*Pascal Brice, je remarque qu'au niveau micro-local ou d'une organisation, il est possible de faire autrement. Bien sûr nous n'avons pas l'entière responsabilité, mais dans un système, il est possible d'agir sur une partie. Nous essayons toutes et tous de rendre plus visible le travail social. Ça rejoint la question que je voulais vous poser : qu'est-ce qui vous paraît en termes de messages positifs, notamment dans votre quotidien d'intervenante sociale, important à valoriser ? Même si c'est dur, je suis sûr que vous êtes fière d'une chose que vous avez réalisée ou mise en place.*

*CG : J'aimerais que nous nous adressions davantage au grand public et notamment transmettre nos réussites. Nous entendons beaucoup parler de choses qui ne fonctionnent pas, des difficultés. Mais il faut également évoquer de ce qui se passe bien !*

*NL : Sans que cela nous empêche de parler de ce qui ne fonctionne pas, nous devons être beaucoup plus forts pour montrer ce qui fonctionne et tout ce que cela apporte dans la vie des personnes. Pour la fête du travail et pour la fête du travail social, nous avons réalisé un post sur les réseaux sociaux avec quelques citations sur le travail social. Ces publications ont été le plus partagées de toutes celles de l'année écoulée. Nous avons besoin d'avoir des messages positifs. Lorsque l'on défend les valeurs de la solidarité, il faut aussi les incarner. Nous devons repositionner des figures du travail social, non pas pour fantasmer, mais pour incarner ces messages et montrer ce que les associations de solidarité apportent au travail social. Nous avons des milliers d'intervenants sociaux dans le réseau de la FAS, nous pouvons être une vraie force de frappe pour incarner ces messages.*

*Pamela PRUVOST, URH : Êtes-vous représentés dans les forums étudiants ? Aujourd'hui, beaucoup de jeunes cherchent des métiers avec du sens.*

*NL : C'est une très bonne suggestion. Nous devons aussi accentuer notre activité d'accueil de stagiaires.*

**Thibault d'Amécourt : La prochaine loi sur le logement qui reverra les attributions dans le cadre de la loi SRU mettra en danger le relogement des plus démunis : Quelles réactions de la FAS ? Quelles alliances devons-nous faire ? Quels lieux et stratégies d'influence ?**

*NL : Bien qu'avec la dissolution, tous les travaux parlementaires sont suspendus, néanmoins cette question reste primordiale, d'autres échéances arriveront rapidement. Aujourd'hui, l'impact de la crise du logement est énorme pour toute la population, et en particulier sur les personnes précaires, c'est un vrai sujet. La Fédération est très investie dans le CAU puisque nous sommes co-porte-parole avec la FAP. Sur ces questions, nous travaillons beaucoup au sein du collectif où nous avons partagé nos analyses et plaidoyers. Nous avons déposé énormément d'amendements. Nous nous unissons avec l'union sociale pour l'habitat pour ne pas être uniquement dans une posture défensive mais aussi être offensifs sur les questions de la loi SRU. Nous ne voulons pas que la loi SRU soit uniquement sauvegardée, nous voulons qu'elle aille plus loin. Nous avons renforcé nos alliances avec les élus locaux notamment avec l'union nationale des CCAS. Nous savons qu'il n'est pas simple de dégager un message clair sur ces enjeux. Même si cette loi est caduque, la question du logement restera un enjeu. Nous avons monté un collectif « villes et hlm » qui avait prévu de manifester devant le Sénat et de faire un certain nombre d'actions et de propositions.*

*Nous allons sortir un texte force de proposition dans le moment qui est celui que nous vivons pour exprimer nos demandes via 10 mesures phares sur la question du logement. Promouvoir ce que nous voulons pour sortir de cette ornière.*

*En parallèle, nous préparons deux grands recours assez importants avec le Collectif des associations unies :*

- *Un premier recours type « l'affaire du siècle » sur l'hébergement. Il sera piloté par la FAS avec le soutien d'autres associations et portera sur le respect de l'inconditionnalité et du respect de la continuité d'accueil.*
- *Un second sur le DALO piloté par la FAP.*

*Cela nous semble important d'avoir ces deux actions simultanément car ce qui nous occupe c'est le parcours de la rue au logement. C'est une problématique d'hébergement mais aussi de logement. Nous ne voulons plus être cantonnés à ceux qui réclament des places d'hébergement tout le temps.*

*Je sais que vous êtes une région qui cultivait de bonnes relations avec les bailleurs sociaux : quelles sont les marges de manœuvre et quels leviers activer pour permettre à des personnes d'accéder au logement et que les quotas soient respectés ?*

*Julien GALLIANO - APAP : Nous avons de bonnes relations avec les bailleurs, malheureusement ceux-ci sont saturés. Nous nous interrogeons sur les alternatives légales, il existe notamment un décret de 1998 qui autorise et incite les Préfets à réquisitionner des logements détenus par des personnes morales (SCI patrimoniale) et qui ne seraient pas occupés depuis 1 an. Ce décret n'est pas du tout appliqué. Je pense que la FAS pourrait réclamer l'application de lois qui existent déjà.*

*Bertrand CARPENTIER – La pose : Je participe pour la FAS à l'élaboration du Plan Local de l'Habitat de la Porte du Hainaut 2025-2030. Il y a beaucoup d'actions volontaristes. C'est la démonstration que lorsqu'il y a la mobilisation des élus, des associations et d'autres acteurs, il est possible de mettre en place des choses. Le PLH est maintenant écrit, il faudra vérifier si les moyens sont au rendez-vous. C'est néanmoins porteur d'espoir.*

*Mireille CHARONNAT : Je souhaitais proposer une nouvelle porte d'entrée : l'écologie. Il n'y aura pas de transition écologique sans justice sociale. Décliner ensuite les différentes problématiques. L'écologie peut être aujourd'hui entendue par tout le monde.*

**Marc DEMANZE – Fondation Abbé Pierre : Suite à la loi immigration très répressive et à la décision du Conseil d'Etat sur la restreinte du DAHO pour les publics déboutés. Quelles actions, quelle vision, la FAS peut-elle encore envisager ?**

*NL : Dans le rôle qui est le nôtre, c'est d'être présent. La Fédération a essayé d'être très réactive pour analyser ce qu'il se passait et améliorer la compréhension du réseau. Cette loi crée de tels bouleversements, que les intervenants sociaux, des directions et des personnes accueillies et accompagnées ont besoin d'être au rendez-vous pour expliquer de manière très claire ce qu'il se passe, et ce qui change. Nous avons également été très impliqués sur la porte étroite du Conseil constitutionnel et restons mobilisés dans un collectif encore très actif.*

*Nous devons avancer sur notre rôle dans le respect du droit. L'avis du Conseil d'état est très dur et il peut aussi devenir une position isolée. Comment ? Nous pouvons faire des liens avec des situations individuelles et faire remonter cela dans des Questions Prioritaires de Constitutionnalité qui viendraient ensuite réinterroger la constitutionnalité de la loi et faire en sorte que cette décision soit rectifiée. Ces actions individuelles peuvent ensuite apporter une nouvelle jurisprudence. En Haute Garonne, nous avons réalisé plusieurs types de recours avec les Fédération nationale, régionale et d'autres*

*associations. Nous nous rendons compte que cela fonctionne lorsque nous rentrons dans des cercles vertueux d'actions : il faut réussir à « manager » ces actions individuelles avec des actions collectives. Nous commençons à récupérer l'enseignement de ces actions et de la méthode.*

*Il y a donc le volet juridique, le volet médiatique et un volet d'alliances à aller chercher avec d'autres partenaires. Notamment sur ces questions. Nous avons beaucoup bataillé sur l'accès au travail et à la régularisation. Nous travaillons actuellement avec des associations de la FAS et des employeurs pour donner accès à la régularisation par le travail des personnes. Ce travail de terrain est très utile et permet d'identifier des marges de manœuvre.*

*C'est l'ensemble de ces leviers qu'il faut réussir à activer pour faire face à une situation qui paraît compliquée. Je souhaitais savoir si vous avez perçu des changements depuis le passage de loi immigration, au niveau local, dans les rapports avec les pouvoirs publics ? Voyez-vous un changement ou pas ?*

David VERTHEBRUGGE - ADARS : *Au niveau de la préfecture et de la DDETS, il y a eu des nominations orientées politiquement et que l'on n'attendait pas. Des gens qui travaillent à la cellule jusqu'au DIHAL lui-même, savent que sur le terrain il y a des directives transmises qui sont illégales et il ne se passe rien. Voilà la situation. Ce genre de pratiques me semblaient impensables il y a 10/15 ans.*

**Eric FLITZ - APSA : Du côté des SIAO : les évolutions remettent en cause le fait associatif. L'Etat devient prégnant dans la gouvernance du SIAO, les process de travail se rigidifient, les moyens ne sont pas au rendez-vous des nouvelles missions. Quelle analyse la Fédération porte-t-elle sur le sujet ? Quel positionnement de la FAS Nationale ? Quoi faire pour éviter de dénaturer le fait associatif ?**

NL : *Suite à la loi immigration, la Fédération avait bien identifié que les premières répercussions allaient se faire sur les SIAO. Ceux-ci sont en première ligne d'une mission d'intérêt général très forte avec une marge de manœuvre très restreinte. Nous pensons qu'il y a enjeu à avoir une action très forte et collective. On est dans un moment crucial et de vérité. Nous avons fait plusieurs webinaires avec les SIAO, j'identifie tous les paradoxes dans lesquels nous sommes. Ce que j'entends ?*

- *Notre mission est déplorable du point de vue de la qualité de ce que l'on fait par manque de moyens*
- *Nos réponses ne permettent pas de donner à manger aux gens.*
- *Les salariés sont en perte de sens, ils partent et les associations n'arrivent pas à recruter.*
- *Les associations appliquent des consignes contre leurs positionnements par peur de perte de moyens.*

*De l'autre côté, on nous dit « Posons une démarche constructive » en expliquant pourquoi il faut que les SIAO soient portés par des acteurs associatifs. Il faut développer des arguments phares et ensuite créer une force constructive pour imaginer des actions collectives et symboliques lorsque les lignes rouges sont franchies. Depuis 2022, nous entendons dans la bouche des exécutifs que les associations font mal leur travail et qu'une partie de la situation est leur faute. C'est un discours qui est encre. Nous passons notre temps à leur démontrer les carences de l'Etat :*

- *Il faut parfois un an ou deux ans pour avoir un rendez-vous en Préfecture pour des personnes pour demander des droits*
- *Des sorties d'institutions défailtantes : aide sociale à l'enfance, établissements de santé, prisons*

- *Et beaucoup d'autres éléments d'analyse...*

*L'exécutif ne veut rien voir. Il est tellement plus simple d'avoir un bouc-émissaire et une analyse action/réaction.*

*Néanmoins, nous avons aussi notre part de responsabilité : lorsque nous disons : « nous n'avons pas assez de moyens pour faire notre action » et que la Fédération propose de faire collectivement rempart contre cela, souvent les associations se défilent : « nous ne pouvons pas laisser les personnes accompagnées sans solution ».*

*Derrière, les associations font un travail de moindre qualité et nous avons des personnes accompagnées qui fustigent nos associations « telle association m'a mise dehors... » ou « je n'ai aucune réponse ».*

*Que gagnons-nous en termes d'image, de liens tissés si l'on fait des choses où la qualité n'est pas au rendez-vous. Il faut se demander « qu'est ce qui rend le plus service aux personnes ? ».*

*C'est pareil pour les salariés, « nous n'avons plus les moyens de payer les salariés, ceux-ci s'en vont, nous avons des problèmes d'activité » et de l'autre côté « je suis employeur, j'ai une responsabilité ». Franchement, je comprends totalement, néanmoins, quelle responsabilité employeur si les salariés sont tellement mal qu'ils partent.*

*C'est l'ensemble de ces paradoxes qu'il faut réussir à analyser et lever politiquement pour que l'on puisse trouver des solutions pour ne plus accepter cette situation.*

*Le dernier point des mobilisations collectives : « si mon association abandonne, d'autres le feront ». Qui sont les autres ? Comment une fédération comme la nôtre, y compris avec les grosses structures, les petites et les moyennes peut jouer la question du collectif pour que cela ne soit plus un caillou dans notre chaussure mais véritablement une force. Nous devons allier le discours et les actions sinon, nos interlocuteurs joueront toujours sur nos divisions. Nous avons les moyens de changer cela, notre réseau est fort.*

*Christian MEURDES OIF – Mahra le toit : Je souscris à votre analyse. La réponse collective c'est qu'il y a eu des propositions qui avaient été faites de la remise de tous nos mandats de présidence. La force des associations est d'avoir une gouvernance gratuite. Lorsque l'on va donner notre activité à des acteurs privés, il faudra payer les actionnaires, des dirigeants, prévoir du temps de travail pour des réunions comme celle-ci. Tout cela à un coût. La question est donc, peut-on le faire seul ou devons-nous le faire collectivement. S'il s'agit d'une action collective, nous serons entendus.*

*La question se posera peut-être bientôt : « vais-je continuer à travailler bénévolement pour des personnes qui ne portent pas du tout les mêmes valeurs que les nôtres ? ». La question se posera véritablement.*

**Philippe DUMOULIN : La création d'un Conseil Scientifique au côté de notre Conseil d'administration, porte une forte ambition : il s'agit d'aller à la rencontre d'autres acteurs jusqu'ici peu côtoyés et issus de disciplines diverses (philosophie, géographie, urbanisme, psychologie sociale, droit, économie sociale...), pour régénérer nos analyses et les ouvrir à des pistes d'action renouvelées.**

**Pensez-vous que la recherche active de collaborations avec des chercheurs de disciplines voisines du travail social pourrait constituer une piste inspirante pour le renforcement du Projet fédéral ?**

NL : *Oui, et plus que oui ! Merci à la Fédération Hauts-de-France d'opter pour le principe de la recherche action par le biais d'un conseil scientifique, c'est un axe du projet fédéral. C'est indispensable. J'ai fait une partie de ma carrière dans le domaine de la santé et du médico-social, je sais à quel point ce travail avec les chercheurs et les universitaires est absolument indispensable. Pour nous d'abord : nous avons besoin de penser et réfléchir avec d'autres. Nous sommes des terrains d'actions, d'études et de transformation qui sont « sous-regardés ». C'est aussi un peu notre responsabilité, c'est le croisement de plusieurs savoirs : expérimentiel, professionnel, universitaire... Il ne faut pas s'arrêter aux contraintes, c'est aussi très stimulant. Les premiers retours d'expériences au niveau de la FAS est très positif, cela nous éclaire et donne une autre dimension à notre travail.*

*Qu'est ce que cela vous apporte de votre côté ? Quels thèmes prioritaires sont à développer ?*

Philippe DUMOULIN : *Au niveau de la Fédération Hauts-de-France, nous sommes encore à un stade expérimental. Nous sommes très satisfaits de l'accueil favorable que nous avons reçu. Nous souhaitons commencer avec 5 membres d'univers différents et nous avons déjà 4 réponses positives ! Les personnes nous font part d'un intérêt marqué pour mettre leurs connaissances universitaires et leur engagement civil au service de notre réflexion et de notre action. Nous réunirons le premier conseil scientifique en septembre et pourrons à cette occasion réfléchir sur notre méthode de travail et de fonctionnement. Nous pensons qu'il faut pousser les associations à être sur les mêmes thématiques de recherche et de réflexion afin de faire converger nos travaux dans un débat partagé. Tout ceci devrait nous permettre aussi de s'éloigner de l'entre-soi pour répondre aux défis du moment.*

NL : *C'est un travail à venir très précieux. La synergie provoquée par la mise en lien des différentes connaissances et le travail des associations adhérentes va être très riche et permettre de nous décroiser mutuellement.*

HD : *Quel sera le lien avec le national ? Il faudra que l'on y réfléchisse.*

**Carole LETELLIER - CRPA :** **Depuis la loi 2002-2, depuis que les Conseil Régionaux des Personnes Accueillies et accompagnées (CRPA) sont reconnus par décret, nous ne cessons pas de travailler et nos travaux sont transmis aux institutionnels en charge des politiques publiques. Certaines instances viennent nous chercher mais peinent à rembourser nos frais de transport. Tout le monde trouve que le travail pair c'est super, mais personne ne s'empare du sujet. On nous dit qu'on a une pierre à apporter à l'édifice, mais nous avons le sentiment de ne pas être entendus et de faire tout cela pour rien alors que nous sommes convaincus de notre plus-value. La FAS serait-elle prête à s'engager dans une vraie stratégie qui placerait les personnes concernées au côté des autres élus et des salariés dans les actions et les plaidoyers ?**

NL : *Non seulement elle est prête mais la Fédération le fait et doit le faire davantage. Au niveau national, une grande partie des rendez-vous politiques sont faits en binôme avec Lou-Jane Hamida, Vice-Présidente issue du collège personnes accueillies et accompagnées. Cela nous semble extrêmement important que l'analyse conjointe et le fait d'aller au bout. Ça ne doit pas être un simple affichage.*

*Le second point est la nécessité de faire plus et nous avons identifié deux leviers :*

- *Celui que nous permet la politique publique. Il y a un vrai sujet comme vous l'avez évoqué, lors du renouvellement de la convention CRPA/CNPA, les délégués ont fait un travail important,*

*malheureusement, la convention reste à moyens constants. Nous devons aussi reprendre les propositions faites dans les CNPA et les CRPA pour être plus fort dans le débat public. Il y a un plaidoyer sur la participation et le travail pair qui va être présenté au CA de juin et lors des journées nationales du travail social. Cela doit nous faire réfléchir comment nous pouvons aller plus loin dans l'organisation de la Fédération.*

- *Concernant le travail pair, vous êtes une région en avance sur ces questions, mais il y a encore beaucoup de travail ailleurs pour avancer en emmenant d'autres fédérations.*

*Qu'est-ce qui vous a paru important lors de la journée régionale travail pair ? Quels messages vous semblent important à faire passer ?*

*CL : Ce qui semble nécessaire de travailler est la place du travail pair par rapport aux travailleurs sociaux. Il y a vraiment quelque chose à travailler dans la relation entre les travailleurs sociaux et les travailleurs pair. Certains ont peur que l'on prenne leur place... Il faut que chacun trouve sa place pour créer une équipe et arrêter les rivalités.*

**Bertrand CARPENTIER – La Pose : L'écoute par l'Etat des têtes de réseaux : Nous ne nous sentons plus (ou beaucoup moins) entendus. Des réactions et des stratégies collectives sont-elles prévues ? Seule ou avec d'autres ? Comment retrouver une position de « co-construction » des politiques publiques ?**

*NL : C'est effectivement une question très vaste dont nous avons chacun un morceau de la réponse. Depuis mon arrivée à la Fédération il y a deux ans, je constate que la ligne politique s'est durcie. Parallèlement nous avons une machinerie qui cause une partie des problèmes. Lorsqu'il y a des changements perpétuels de ministres avec une instabilité dans les politiques publiques, cela provoque un effet de « stop and go » permanent. La difficulté réside dans le fait de ne pas être entendu sur le fond, mais parfois nous ne sommes pas entendus par le fait d'une crise organisationnelle. Ces deux enjeux sont importants. Il faut réussir à agir sur ces deux dimensions. Nous devons davantage incarner les réalités de terrain et donc être plus efficace en interne pour faire remonter celles-ci.*

*Nous devons également avoir un rôle de vigie dans le débat public pour rappeler les faits et vérifier la mise en œuvre des décisions publiques. Quels sont les actions avec lesquelles vous avez vu des avancées significatives ?*

*BC : Il est difficile de trouver des mobilisations qui auraient produit des avancées significatives. Sur le terrain et dans les institutions, il y a de nombreuses personnes de bonne volonté avec lesquelles il est possible d'échanger. Mais nous nous heurtons rapidement au mur des moyens, du temps, des arbitrages... La Fédération et ses adhérents ont fait de nombreuses actions ces derniers mois, pour nous rendre plus visible, faire parler de notre secteur, des personnes que nous accompagnons et de nos professionnels.*

*NL : C'est très aidant pour nous au niveau national lorsqu'une Fédération fait ce genre d'action. Ce sont des choses très visibles et concrètes. J'ai une demande à vous faire : lorsque la FAS a présenté son analyse du livre blanc du travail social, la Direction générale de la cohésion sociale a été interpellée par notre analyse et nos propositions, notamment sur la verticalité, les demandes qui tombent, les référentiels d'évaluation... Ils n'ont pas de vision à 360° pour fluidifier les demandes. Ils seraient preneurs de modèles globalisés et synthétiques de remontés. Je pense qu'il faut monter un groupe de travail pour analyser toutes les demandes et faire une proposition d'évaluation de nos actions. Pouvoir*

*valoriser ce qui invisible actuellement entre le travail prescrit et le travail réel et montrer que nous sommes une vraie force de propositions sur un autre modèle d'évaluation de nos actions et des politiques publiques. Nous avons le pouvoir et les capacités de le faire. J'aimerais vraiment que nous puissions faire ce travail au sein de la FAS, un certain nombre d'acteurs publics l'attende.*

*Frédéric ROUVIERE : Avant de poser la question sur la loi de finance, je souhaitais revenir sur les échanges concernant l'usure : l'usure que l'on sent dans le réseau vient du fait que nos mobilisations « n'impriment pas » dans le débat public. Une partie de notre argumentation ne va pas jusqu'aux décisions politiques. C'est cela qui est fatiguant, on ressent un rouleau compresseur technocratique qui passe. Par exemple, lors de la décision du SEGUR avant le « Ségur pour tous » a été obtenu par les DDETS afin de nous en donner en plus mais l'assiette s'est abaissée, ce qui correspond à une opération nulle. Ça devient difficile d'être gestionnaire. Le BOP 177 vient de sortir : qu'avons-nous envie de pérenniser toutes ces mesures dont nous avons besoin, avoir de la reconnaissance et étendre le Ségur à toutes et tous. Comment la FAS va-t-elle argumenter sur ces dossiers et qu'on ne se satisfasse pas d'une simple intention politique qui est sans cesse remise en cause.*

**Suite à la loi de finances : la FAS va-t-elle porter des amendements sur les BOP nous concernant, incluant des effets de revalorisation du travail social ? Quelle stratégie de de plaidoyer et de réaction ?**

*NL : Il a un enjeu de bien évaluer ensemble les besoins qui sont les nôtres et de les porter. Depuis deux ans, la Fédération possède un chargé de mission « parlementaires » pour renforcer notre action sur le volet législatif. Nous devons continuer à élaborer des amendements, en les chiffrant et en étant au fait de tous les points sur lesquels nous devons travailler. Lorsque nous entrons dans le débat parlementaire, un certain nombre de choses sont déjà bouclées. Ce travail doit donc se faire bien en amont, et il doit se faire en collectif avec d'autres têtes de réseaux. J'ai identifié que la Fédération Hauts-de-France et ses adhérents étaient très impliqués sur l'appropriation des plaidoyers et aller à la rencontre des parlementaires. Sur quels éléments devons-nous travailler pour que notre plaidoyer « imprime » davantage sur le travail parlementaire ?*

*FR : Les parlementaires que l'on rencontre adhère aux propos, mais ils ne portent pas notre parole aux assemblées. Nous avons obtenu au mieux quelques questions au gouvernement, malheureusement celles-ci ne sont pas posées en séance et nous devons nous contenter d'une réponse publiée au journal officiel. Cela pose la question très globale de l'exercice démocratique. Actuellement, j'ai l'impression que c'est Bercy qui décide. Nous ne sommes plus dans l'élaboration de réponses pour faire face aux besoins. Les pouvoirs publics localement nous estiment, mais cela se joue ailleurs : dans les cabinets ministériels, auprès des ministres, dans le rapport de force politique, mais pas auprès des parlementaires.*

*NL : De notre côté, nous nous rendons compte que lorsqu'il y a plusieurs parlementaires, notamment des parlementaires de la majorité, cela peut faire bouger les lignes des cabinets. Nous sommes aussi peut-être au bout d'un système de la gestion comptable des choses. Nous nous posons la question de son efficacité... Est-elle vraiment efficace d'un point de vue économique ? Pour nous la réponse est NON. Le fait de ne pas anticiper notamment sur les questions d'hébergement coûte au final très cher. Concernant l'Insertion par l'Activité Economique, lors de notre rencontre avec Catherine VAUTRAIN,*

*Ministre à l'époque, elle nous a affirmé être sensible et convaincue de l'impact de l'IAE, néanmoins son cabinet nous demande d'aller voir Bercy...*

*FR : Ce qui est terriblement clair c'est que même ceux qui sont en gestion de portefeuilles ministériels sont dans la réaction. Ils ne portent pas les choix politiques. Ce qui est inquiétant pour nous, et pour revenir sur la décision du Conseil d'Etat de tout à l'heure, c'est que l'on va quitter la professionnalisation qui est la nôtre pour retourner vers l'humanitaire. Tout comme la période covid avec les confinements, où nous n'étions plus dans l'accompagnement mais sur une réponse humanitaire pour répondre aux besoins primaires.*

**Vincent MORIVAL : Depuis plusieurs années, la FAS Hauts de France s'est engagée dans la démarche « Rendre visible les besoins ». Nous sommes convaincus qu'il s'agit aussi d'une partie de la réponse pour faire bouger l'opinion publique, et en premier lieu les hommes et femmes politiques. La Fédération régionale a mis en place un observatoire et plusieurs actions, néanmoins, nous sommes un peu déçus de ne pas avoir été suivi par la Fédération nationale. Nous avons identifié qu'une action nationale soutenue par des actions sur les territoires fonctionnait beaucoup mieux que lorsque l'on y va seul. De quelle manière la FAS nationale envisage-t-elle concrètement de se faire écho, de donner une suite aux démarches nées en région ?**

*NL : Encore une fois, je vous remercie pour ce que vous avez fait. Bravo. Très inspirant, très dynamique, très mobilisateur. Même s'il n'y a pas eu l'impact direct par rapport à vos souhaits, néanmoins, dans la dynamique collective et ce qu'il s'est passé entre vous et les personnes accompagnées, c'est gagné. Hugues et Tiffany ont porté cette action auprès des autres régions et ont expérimenté ce que peut être la force d'un réseau mais aussi son inertie. Ils ont proposé cette action au collège des régions (qui rassemble les Présidents des fédérations régionales), malheureusement ils n'ont pas réussi à embarquer tout le monde : la fatigue, les contextes de territoire, la vie interne de la Fédération. Ce n'est pas simple d'emmener tout le monde sur une même dynamique. Lorsque Hugues témoigne de ce qui se passe dans la région, c'est tellement plus fort, cela ouvre le champ des possibles. Cela permet de déconstruire les limites que nous nous mettons nous-mêmes. Lors du dernier Conseil des régions, une date a été choisie pour mettre en place une action collective d'envergure, avec les adhérents mais aussi avec d'autres réseaux partenaires. Aujourd'hui, tous les métiers et tous les secteurs du soin et du prendre soin subissent un système politique et organisationnel à bout de souffle. Nous nous mobiliserons le 15 novembre, tout reste à décider et nous nous inspirerons des actions déjà menées ici et ailleurs pour avoir une action forte et déclinée sur tous les territoires. Si nous ne le faisons pas toutes et tous ensemble, nous perdons en force de frappe.*

Nathalie LATOUR remercie l'assemblée pour son écoute et sa participation.

Hugues remercie et félicite Nathalie LATOUR pour toutes ses réponses claires sur des sujets très variés.

Le Président remercie également l'assemblée. Il invite les membres du Conseil d'administration à se réunir dans la salle adjacente pour l'élection des membres du Bureau.

L'assemblée générale est clôturée à 16h45.

Frédéric ROUVIERE  
Secrétaire

Hugues DENIELE  
Président